

## Pour que votre déplacement soit efficace, nous vous demandons d'apporter :

### POUR LE DOSSIER CAF

- Mon numéro de sécurité sociale
  - Mon code confidentiel
- Mes 4 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

### POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale  
(carte vitale)
- Mon code confidentiel
- RIB si création de compte

### POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale  
(carte vitale)
- Une adresse mail et son mot  
de passe

### POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
  - Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

### POUR LE DOSSIER MSA

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

### POUR LE DOSSIER IMPOTS

- Mon numéro fiscal
- Mon code confidentiel

### POUR UNE CARTE GRISE

- justificatif de domicile
- ancienne carte grise
- certificat de cession

### POUR TOUT AUTRE DOSSIER,

#### AU MINIMUM

- Mon identifiant ou référence
- Le mot de passe du compte
- Mon adresse mail et son mot de passe

*Pour davantage de renseignements,  
vous pouvez nous contacter aux  
heures d'ouverture de France Services*

## Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



**PROCHE DE VOUS,**

**PROCHE DE CHEZ VOUS**

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent  
pour toutes vos démarches du quotidien.

## Saint-Chély d'Apcher



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
TERRES D'APCHER MARGERIDE AUBRAC

## Les Permanences :



Tous les lundis de 9h à 12h



Tous les lundis  
de 13h30 à 16h30



Association socio-  
professionnelle  
1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> Mardi du mois de  
9h à 12h et de 13h30 à 17h



Association Lozérienne  
Emploi Solidarité  
2<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> mardi du mois  
de 9h à 12h



Union Départementale des  
Associations Familiales  
4<sup>o</sup> mardi du mois  
de 13h30 à 17h



Information des Femmes  
et des Familles  
3<sup>o</sup> mardi du mois  
de 9h à 12h



2<sup>o</sup> lundi et 4<sup>o</sup> mardi  
du mois de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h



Accompagnement pour  
les demandes de  
Primes Energie  
2<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> jeudi du mois  
de 10h à 12h



4<sup>o</sup> vendredi du mois  
de 9h à 12h



Permanence d'avocats  
Ponctuellement le  
Vendredi de 9h à 12h



1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> mercredi du mois,  
tous les jeudis



Informations Logement  
4<sup>o</sup> mercredi du mois  
de 9h à 17h



3<sup>o</sup> mercredi du mois de  
9h à 17h



3<sup>o</sup> mercredi du mois de 9h  
à 12h



1<sup>o</sup> mercredi du mois  
de 14h à 17h30



Bilan de Compétences  
et évolutions  
Professionnelles  
Sur rendez-vous



Tous les jeudis  
du mois de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30



Accompagnement des  
créateurs d'entreprises  
Sur rendez-vous

Toutes les permanences  
se font dans les locaux  
de France Services.  
Les rendez-vous se prennent au  
préalable en contactant  
les organismes.



France Services est situé dans les locaux de  
La Communauté de Communes à Saint-Chély d'Apcher.

Deux agents vous accueillent, vous conseillent,  
vous orientent et vous mettent en relation  
avec les différentes administrations.

Horaires d'ouverture :  
(Sur rendez-vous)

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi  
De 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Le Vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Permanence le 3<sup>o</sup> samedi du mois de 8h30 à 12h

Vous êtes déconnecté?  
Nous sommes là pour vous aider dans toutes  
vos démarches administratives du quotidien.  
France Services c'est aussi  
un partenariat avec  
9 opérateurs nationaux.

Nouveau dans votre France Services !!  
Des ateliers numériques individuels vous  
sont proposés sur rendez-vous

Une Salle informatique  
à votre disposition aux horaires  
d'ouverture.



23 boulevard Guérin d'Apcher  
48200 SAINT-CHELY D'APCHER  
04 66 32 71 41  
france.services.stchely@cctama.fr